

Regard

Regard sur **ORENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

HOMMAGE LOUIS MARTIN, LE MARIN AU GRAND CŒUR...

N° 503 - JANVIER 2017

Notre commune vient de perdre l'une de ses personnalités les plus attachantes. Votre journal rend hommage à ce citoyen d'honneur de la ville qui, toute sa vie, a su porter les couleurs de la générosité, du courage et de l'honnêteté.

Louis est né le 3 juillet 1941 à Mazingarbe. A 14 ans et demi, il débute sa carrière professionnelle à la fosse 3 de Vermelles. A 18 ans, il quitte la mine pour s'engager 3 ans dans la marine. Pour cette raison, il a reçu plusieurs décorations et est devenu au cours de nombreuses années le fidèle porte-drapeau de la section locale de l'Union Nationale des Combattants.

Après l'armée, revenu dans la région, il est embauché au sein de l'entreprise Aubrun à Lille spécialisée dans le béton armé. Reprenant son travail de mineur, il entre à la fosse 5 de Loos-en-Gohelle. Après les fosses de Noeux, Mazingarbe, Lens et Liévin, il achève sa carrière à Oignies. En mars 1988, il prend une retraite bien méritée. Il épouse le 20 août 1960



Louis recevant les honneurs par Bernard Huyghe, ancien président de l'UNC

Yveline Sergent. De leur union naîtront Corinne, Jean-Louis, Laurent et Daisy.

Lorsque la catastrophe du 27 décembre 1974 a lieu à Liévin, on lui propose de descendre pour venir en aide à ceux qui sont au fond. « J'ai tout de suite accepté. Mon espoir était de ramener quelqu'un de vivant. » avait-il confié.

Plus tard, il est revenu au quartier des Six-Sillons pour exploiter la veine. « On est redescendu en essayant de faire comme si de rien n'était. »

Chaque année, il y a une cérémonie à la mémoire des victimes décédées. « J'y suis allé rarement. Je n'oublie pas mes amis mineurs, mais j'ai beaucoup de mal lorsque la fin d'année approche. Je préfère éviter d'assister à cette manifestation. »

Pour son courage, il a été élevé au rang de citoyen d'honneur de notre ville en décembre 2012. Louis nous a quittés le 12 décembre 2016 à Arras.

Père aimant, digne et courageux, Louis a inspiré un texte à l'un de ses enfants. Votre journal reproduit ces quelques mots dictés par le cœur :

« *Hommage à toi*

*Papa,
Oh, mon père, t'évoquer est un vrai bonheur. Il aura été facile de te chérir. Ton courage, ta force firent de toi notre mentor. Malgré les aléas de la vie, tu as su nous protéger. Ton humour et ta bonne humeur nous ont guéris de bien des maux. Tu nous as toujours accordés bon secours. En silence, tu t'es battu avec rage. L'amour et le partage que tu nous lègues est le plus bel héritage. Tu nous as dit qu'un jour, on doit laisser la place. Aujourd'hui, tu nous as quittés. Nous continuerons à marcher à travers toi. On t'aime et on le sait que ton chemin est loin papa. »*

La municipalité présente ses plus sincères condoléances à ses proches.

PATRIMOINE

UNE SIGNALÉTIQUE POUR DÉCOUVRIR LES RICHESSES DE NOTRE RÉGION

Classé depuis juin 2012 au patrimoine mondial au titre de paysage culturel évolutif vivant, plus que jamais, nous devons nous approprier les richesses de notre Bassin Minier. Son potentiel patrimonial porte en lui une dimension touristique qu'il nous faut également mettre en avant.

Pour cette raison, une démarche a été amorcée pour créer une signalétique au sein des 22 communes de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) concernées par le classement UNESCO.

Notre ville est la 1^{ère} à avoir répondu à la demande d'installer des panneaux permettant d'expliquer ce pour quoi nous devons être fiers de notre région. A la cité des 40, lors de



l'un des nouveaux panneaux d'information

vos promenades, seul ou en famille, vous pouvez découvrir la particularité de cette cité. Installé devant le bâtiment de la SSM, un panneau nous permet de prendre conscience de la richesse de ce lieu.

Afin de marquer cette action, une cérémonie a été organisée à la salle Delaforge en présence du maire Christian Champiré et de Cathy Apourceau-Poly, présidente de la Mission Bassin Minier

Nord/Pas-de-Calais.

Dans son intervention, le premier magistrat a souligné que « nous avons tendance à ne pas mettre en avant nos richesses ». Il a également précisé que « le Nord/Pas-de-Calais est la seule région au monde où des habitants vivent dans des logements ouvriers classés UNESCO ».

Cathy Apourceau-Poly a pour sa part rappelé l'attachement de Grenay à la culture minière. Elle a rendu hommage aux mineurs, « une classe laborieuse, digne et combattante ». Elle a conclu en confiant « qu'on ne se rend pas compte de la richesse de notre patrimoine ».

ÉCOLOGIE

ÉCONOMISER AVEC LE DÉFI FAMILLE ÉNERGIE POSITIVE

Mise en place dans le cadre de l'opération « Défi des familles à énergie positive », une rencontre a eu lieu au Centre Communal d'Action sociale (CCAS) entre les agents, les partenaires de l'opération et des habitants.

L'action a pour but d'aider les familles à économiser de l'énergie sans perte de confort. Cette économie porte sur le chauffage, l'électricité et l'eau. Les démarches se font dans la durée.

Afin de concrétiser cette opération, des habitants ont été conviés à une réunion d'information. Un travail va être mené avec le premier groupe créé, afin que les participants puissent échanger leurs ex-



réunion d'information avec le premier groupe participant à l'action

périences ainsi que leurs trucs et astuces. Le CCAS a pour but de mettre en place d'autres groupes d'habitants afin de faire naître une dynamique au sein de la commune.

Quelques trucs et astuces à appliquer : en hiver, aérer les pièces 5 minutes par jour, les fenêtres grandes ouvertes (écono-

mie jusqu'à 16 %) ; fermer les portes des pièces les moins chauffées et utiliser des boudins de porte (économie possible jusqu'à 6%) ; fermer la cage d'escalier avec un rideau ; ne pas faire pendre ses rideaux devant les radiateurs ou les convecteurs.

Renseignement au 03 21 29 09 95.

ADIEU LOUIS

Louis Martin était citoyen d'honneur car lors de la catastrophe de Liévin, le 27 décembre 1974, il avait rejoint la fosse 3 et avait été volontaire pour porter secours à ses copains, à ses camarades, à ses amis mineurs de fond. Louis s'était la détermination, l'engagement et le courage. J'ai pu m'en rendre compte le 11 novembre 2005 après le discours fait au monument aux morts. La France était en état d'urgence, les banlieues se révoltaient, mon discours ne pouvait passer sous silence ces événements et cette actualité.

Certains membres des anciens combattants me l'ont reproché vivement, Jean-Claude Quentin et Louis Martin, dans son uniforme, sont restés près de moi. Calmement et fermement, ils ont dit à leurs camarades : « Le p'tiot il a raison, évidemment qu'il faut dire la vérité devant le monument aux morts ! »

Grenay vient de perdre un citoyen exceptionnel, toutes nos pensées vont à sa famille et à ses nombreux amis.

C.C.

Groupe

« Communistes et Républicains »

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES DIFFICULTÉS DES FAMILLES

38 délibérations ont été adoptées lors du conseil municipal : 33 à l'unanimité, 5 avec l'abstention du FN.

Conscient des difficultés des familles, notre groupe a décidé de ne pas augmenter les tarifs de location des salles, de même pour les tables, chaises, casse de vaisselle et dégradation des extincteurs. Les tarifs des concessions et autres services relatifs au cimetière ont été augmentés de 2%, tenant compte de l'augmentation du prix des matériaux.

Le tarif de location de l'appartement meublé situé au-dessus de l'ex-Accueil'optic, place Daniel Breton a été adopté : 30€ pour un couple et 10€ par personne supplémentaire. Notre groupe a proposé comme nom Les Pétolettes en hommage à une photo où Huguette Bauchet, Huguette Delattre, Odette Lamarre et Violette Vouliot distribuait des tracts avec Daniel Breton.

L'acquisition, auprès de la CALL, du terril n°58 par les villes de Grenay et Mazingarbe à l'euro symbo-

lique a été votée.

Parce que nous savons que chaque famille peut être confrontée à des problèmes financiers ou sociaux, un vœu relatif à la prévention des expulsions locatives a été adopté. Par ce vœu, nous demandons à ce que les ménages en difficultés économiques ou en précarité sociale soient protégés des expulsions. Nous demandons aux partenaires de travailler en amont ensemble, avec le CCAS, pour éviter que des familles se retrouvent « à la rue » sans solution de relogement. Ce vœu a aussi été adopté à l'unanimité par le conseil de la CALL.

Notre groupe a déposé une motion contre la criminalisation de l'action syndicale. Le 1^{er} décembre, des syndicalistes d'Air France ont été condamnés à des peines de prison et amendes pour l'affaire dite de « la chemise arrachée ». Nous avons toujours soutenu Norbert Gilmez et les mineurs grévistes de 1948 pour leur réhabilitation et leur combat pour que la loi d'amnistie de 1981 leur soit appliquée. Nous soutenons,

avec la même conviction, ces syndicalistes d'Air France ou de Good Year, victimes de licenciements boursiers qu'ils refusent et dont le seul « crime » est la défense leur emploi.

Enfin, le FN a déposé une motion « Ma commune sans migrants ». Notre groupe l'a rejeté car elle stigmatise tous les migrants, réfugiés ou immigrés, en situation régulière, irrégulière ou demandeurs d'asile et quelle que soit leur religion. Il s'agit d'un amalgame insupportable rejetant tous les étrangers et condamnant toutes les Françaises et tous les Français de religion musulmane ou supposés être musulmans ! A Grenay, l'État finance deux logements pour l'accueil de réfugiés en attente de régularisation ou de renvoi dans leur pays. A Grenay plus qu'ailleurs nous savons que difficulté et pauvreté riment avec solidarité et fraternité.

JOYEUX NOËL
et **BONNE ANNÉE 2017 !**

Groupe

« Grenay, Bleu Marine »

Notre groupe a déposé une Motion « Ma commune sans migrants » Le groupe communiste a voté contre 24 voix notre groupe a voté pour 5 voix, nous ne pouvons accepter toute la misère du monde. Grenay est classée parmi la ville la plus pauvre du département alors si nous ne voulons pas nous non plus sombrer dans la misère, réfléchissons et protégeons nous... Quand certains parlent des frontières, elles sont où ? Nous vivons avec la peur constante d'un prochain massacre. Nous voulons des minutes de silence que pour nos soldats morts au champ d'honneur pour défendre notre pays et non pour des assassinats. Vos cinq élus sont à votre écoute. Malgré tout bon Noël bonne année.

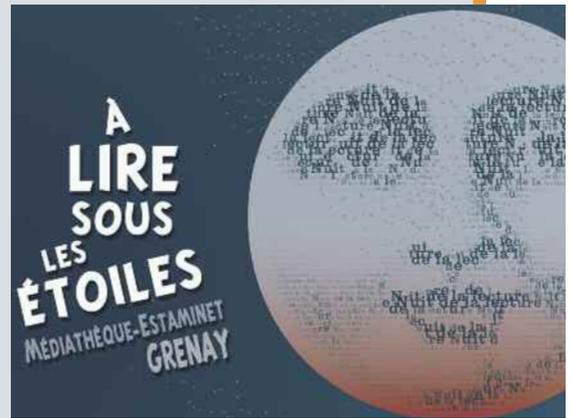
NUIT DE LA LECTURE, LE 14 JANVIER

Dans le cadre de cette manifestation culturelle, votre Médiathèque-Estaminet vous propose gratuitement :

- à 14h15, 15h, 16h15 et 17h30 : « A la découverte du ciel », séances pour découvrir la boîte de jeux du Forum des sciences et s'initier à la culture scientifique.
- à 14h15 et 16h15 : séances de découverte du planétarium itinérant.

- à 14h30 : atelier « Cuisine céleste »
- à 15h et 17h30 : séances de « lectures sous les étoiles ».
- à 18h et 19h30 : séances de yoga.
- à 20h : contes en pyjama.
- de 20h30 à 22h : itinéraire de découverte ludique au fil des romans sur différents thèmes avec une surprise.

Rens. au **03 66 54 00 54**.



DE RONNY



Liquidation

Dès 15 ans

projection-débat CINÉSANDWICHS

sur le syndicalisme autour du film « Liquidation »
en présence du réalisateur
mercredi 4 janvier à 19h
entrée libre sur réservation



dès 12 ans

one man show documentaire LA GRANDE SAGA DE LA FRANÇAUFRIQUE

par la Cie les Trois points de suspension
vendredi 13 janvier à 20h30
tarifs : plein 10€ ; réduit 5€ ;
solidaire 3€ ; groupe 5€
en partenariat avec Culture Commune

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables
au **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA



CAFÉS JARDIN - afin de mettre en place avec les habitants le projet des « Jardins extraordinaires », des rencontres avec la municipalité intitulées « cafés jardin » auront lieu pour les habitants de la cité 5 le jeudi 5 janvier à 18h à l'espace culturel Ronny-Coutteure. Une seconde se déroulera à l'adresse des habitants de la cité 11 salle Victoria-Dehon le jeudi 12 janvier à 18h.

VOEUX DU MAIRE - la cérémonie aura lieu le dimanche 8 janvier à la salle des Fêtes à 10h30.

MULTI ACTIVITÉS - dans le cadre d'un projet de création d'un bâtiment multi activités à l'école Buisson, une réunion publique est proposée le mardi 10 janvier à 18h à l'espace culturel R. Coutteure.

NOUVEAUX HABITANTS - la municipalité accueillera les nouveaux Grenaysiens installés en 2016 le samedi 21 janvier à 11h à la Médiathèque-Estaminet - N'hésitez pas à vous inscrire à ce moment convivial lors duquel vous recevrez un cadeau de la ville - inscription au **03 21 72 66 88** avant le 18 janvier.

THÉÂTRE - la séance de « Camarade Grenay » du 5 janvier est annulée. Prochain rendez-vous le 9 février à 18h30 à la Médiathèque-Estaminet. Entrée libre sur réservation au **03 66 54 00 54**.

VOS INFOS DIVERSES

INTERDICTION - peut-on nourrir les chats de la rue ? Non, même si vous avez le cœur tendre. Sachez qu'il est interdit de nourrir les chats errants sur la voie publique ou lieux publics. Les chats sont très prolifères puisque en moyenne une chatte errante a entre 1 à 2 portée(s) par an qui donneront à chaque fois 3 à 4 bébés capables de se reproduire dès 4 mois ! Les autorités craignent que la prolifération des chats favorise les maladies infectieuses comme la griffe du chat, la toxoplasmose, etc, surtout lorsqu'il y a des enfants à proximité, dans une école ou un jardin public. Le règlement Sanitaire Départemental interdit d'attirer les animaux sauvages aux abords des habitations et/ou de jeter de la nourriture pour attirer chats et pigeons et que le nourrissage est souvent puni d'amende.

VOTRE JOURNAL
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE
POUR VOUS
ET VOS PROCHES.



Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3500 ex - publication gratuite.